

Heugas *le mag'*

Magazine d'informations municipales - N° 1

Janvier 2014

L'histoire du puits de la Gelouse

Heugas :
Découvrons l'histoire de notre village



31 ans !
La despedida de
Jean-Louis Ducamp



www.heugas.fr



Jean-Louis Ducamp, Maire



Couverture :
Mise en perspective
de l'ancien puits avec
l'actuelle place.

AGENDA

Quelques dates à retenir :

- Élections municipales les dimanches 23 et 30 mars 2014
- Basket Folies le dimanche 20 avril 2014
- Élections européennes le dimanche 25 mai 2014
- Kermesse du Foyer les samedi 07 et dimanche 08 juin 2014
- Fête des écoles le 28 juin 2014
- Fêtes de Heugas du 1^{er} au 04 août 2014
- Semi-Marathon de la Fougère le dimanche 03 octobre 2014

Heugas le Mag' - N° 1 - Janvier 2014
80, route de Pouillon - Parc Jean Moulin
40180 Heugas

Directeur de la publication :
J-L. Ducamp

Rédaction :
J-L. Ducamp, A. Nicol, S. Orduna, R. Lavignasse,
H. Lanot, G. Dorval, F. Mercenne, S. Pomarez,
Hougas d'aouts cops

Conception et impression :
Thierry Dupéré Communication

Crédit photos :
Mairie de Heugas, Th. Dupéré, Agence Anaka,
Associations

Distribution & tirage :
Mairie de Heugas - 700 exemplaires

Disponible en version PDF sur www.heugas.fr

Décembre 2013, le moment, comme tous les ans, de faire le bilan de l'année écoulée.

Les différentes rubriques développées dans ce magazine vous donneront une idée du travail réalisé.

Bien sûr, le chapitre "Travaux" est prépondérant, mais ce n'est pas le seul. En effet, la commune a recruté une personne en contrat emploi d'avenir, prenant ainsi une petite part à la lutte contre le chômage des jeunes.

Volontairement court, puisque réalisé en période électorale, cet éditorial me permet notamment de vous informer qu'après cinq mandats successifs de maire, je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales.

J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui ont, au cours de ces années, participé à l'activité municipale ou contribué à l'animation de la vie de notre village.

Enfin, pour 2014, je formule des vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches. Afin de clore 2013 et commencer 2014, **je vous invite à la salle de La Fougère le samedi 4 janvier à 19h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

Bonne lecture et à bientôt.

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LES REPRÉSENTANTS A LA CAGD (MARS 2014)

La loi du 17 mai 2013 a abaissé à 1000 habitants le seuil pour la mise en place d'un nouveau mode de scrutin. La commune de Heugas rentre donc dans ce nouveau dispositif à savoir le **scrutin proportionnel de liste à deux tours**. Pour notre commune, les listes devront obligatoirement être constituées de 15 candidats à parité hommes et femmes et seront déclarées en Préfecture.

Le bulletin de vote comprendra

- Les candidats (es) à l'élection municipale ;
- Le candidat (e) au siège de conseiller communautaire.

Compte tenu de ce nouveau mode de scrutin, toute modification du bulletin (nom barré de candidat, ajout de nom, signe particulier ou distinctif) entraînera son annulation.

Il est à noter également qu'en application de la loi du 17 mai 2013 (article 31), **les électeurs devront présenter, le jour du vote, leur carte d'électeur et un titre d'identité.**

Sommaire

L'ÉDITORIAL

Jean-Louis Ducamp

Page 2

TRAVAUX

Les réalisations de l'année 2013

Pages 3 à 5

BUDGET

Quelques décisions modificatives

Page 6

VOIRIE & FORÊT

Travaux et ventes en 2013

Page 7

HEUGAS VILLAGE MÉDIÉVAL

De son origine à aujourd'hui...

Pages 8 & 9

VIE ÉDUCATIVE

Heugas à l'heure de la réforme

Pages 10 & 11

GENS D'ICI

La despedida de Jean-Louis Ducamp

Page 13

UNE ANNÉE D'ANIMATIONS

Nos assos au rendez-vous !

Pages 14 & 15

À VOTRE SERVICE

Ce que vous devez savoir

Page 16

Du côté du bourg

RÉPARATION "JAMBAGES" FOYER RURAL

Dans le dernier flash infos, nous vous annoncions un départ "d'un bon pied" du bâtiment datant de 1968...

Nous avons confié à l'entreprise PUYAUBRAN l'étude de faisabilité concernant le renforcement des six pieds d'arc existants en lamellé collé et au bureau d'études Le Fil du Bois à Lahonce (64) une mission de dossier d'exécution des travaux (diagnostic, dossiers de calculs et d'appel d'offres, suivi et réception des travaux). Le bureau de contrôle SOCOTEC a validé les plans et notes de calcul.

La solution retenue pour cette réparation étant très délicate et complexe à réaliser (pose de prothèses), trois entreprises spécialisées ont été contactées. L'entreprise R3S de Mazères (Ariège) a été retenue. Son dossier d'exécution des travaux a également été validé par le bureau de contrôle SOCOTEC. L'entreprise EUROBOIS à Bénesse-les-Dax a été retenue pour les travaux de charpente bois et zinguerie. Tous les travaux ont été réalisés dans les temps et la réception des travaux a eu lieu le 19 mars 2013. Le coût de cette opération s'élève à 67760,33 € TTC, décomposé comme suit :

- Etude de faisabilité de Puyaubran à Dax pour 2 511,60 €
- Dossier d'exécution des travaux du Fil du Bois à Lahonce pour 4724,20 €
- Mission de contrôle de Socotec à Bayonne pour 897,00 €
- Renforcement structures bois de R3S à Mazères à Dax pour 50178,66 €
- Charpente bois & zinguerie d'Eurobois à Bénesse pour 9448,87 €.

Une étude thermique du bâtiment a été demandée au bureau d'études SETEC Ingénierie. Des travaux d'isolation sont nécessaires ainsi que la mise en place d'un nouveau mode de chauffage.



Une seconde jeunesse pour notre foyer !

LE FRONTON "REVISITÉ"

Nous avons prévu déjà depuis quelques années la réfection du "bitume" du fronton existant... Il est loin d'être aux "normes" vu sa longueur exigüe...

Le conseil municipal a repris le projet d'aménagement établi par le CAUE des Landes. Le bureau d'études IPARLA de Bassussary (64) a revu l'espace aire de jeu.

Les travaux comprendront la **réfection totale du terrain de pelote** et la **création de gradins**.

L'ensemble des terres sera remodelé et viendra effleurer les murs de soutènement réalisés en gabions. Les eaux pluviales seront canalisées, les accès piétons et véhicules revus.

La consultation des entreprises devrait être lancée avant la fin de l'année.

Encore un peu de patience pour les "pelotaris" !

FUTURE "RÉSIDENCE DE LA GELOUSE"

Les deux appartements attenants à l'école des filles ne sont plus occupés. Ils sont inadaptés (trop grands) et vont faire l'objet d'un réaménagement. Nous avons mandaté le cabinet d'architecture C. DESQUEYROUX pour nous présenter un projet de rénovation.

Quatre logements seront créés, 3 T2

et 1 T3, le permis de construire a été accordé le 13 juillet dernier.

L'estimatif des travaux s'élève à 223000 €HT. L'avis d'appel d'offres (9 lots) a été lancé le 13 septembre, la remise des plis est fixée au 11 octobre 2013.

50 offres ont été reçues en mairie. Après analyse des offres par le cabinet d'architecture et la commission d'appel d'offres, le conseil municipal a décidé de retenir :

Lot	Entreprise retenue	Montant HT
1 & 2 - Maçonnerie-VRD	DECLA à Pouillon	81 050.35
3 - Charpente	MASSY à Heugas	14 364.91
4 - Plâtrerie	CM Constructions à Siest	10 487.26
5 - Menuiseries	S.O.GEME à Saubusse	21 649.69
6- Peinture / sols collés	ETCHART à Peyzhorade	28 257.93
7 - Carrelage - faïence	SOUDAIN à Hagetmau	8 430.80
8 - Sanitaire	IRIGOYEN DAUGA à Morcenx	24 815.58
9 - Electricité	SEFTI à Pouillon	23 561.43

La première réunion de chantier a eu lieu fin novembre. Les travaux débiteront en janvier 2014 pour une durée de 10 mois.

Vie municipale

SIGNALÉTIQUE

En novembre 2013, trois nouvelles indications ont été ajoutées sur le support de la signalétique existante du bourg :

- Le cabinet d'infirmières
- Le Heugas Racing Club
- Le Vide Grenier de la Us
-

Une nouvelle signalétique, Le Petit Pédégouaty, a été installée route de Cagnotte, à l'entrée du lotissement la Prévende. Après avis du Conseil Général, nous ne pouvions pas mettre cet ensemble sur le terre plein central, il a donc été positionné dans le parterre de fleurs.

La pose a été effectuée par les employés municipaux.

Le montant de cette opération s'élève à 433,33 € TTC. Comme pour la première tranche, une participation financière sera demandée aux bénéficiaires.

Un nouveau projet est à l'étude, quatre entreprises situées route de Siest en ont fait la demande.

Nous devons, là également, demander l'avis du Conseil Général avant l'implantation.

Avant toute pose, il faut tenir compte de l'accessibilité, la visibilité, la présence de réseaux souterrains et ne pas occasionner de gêne pour l'entretien des fossés.



EMPLOI D'AVENIR

Depuis le 1er octobre, la commune de Heugas a recruté un jeune en contrat emploi d'avenir.

Romain ROULIER, âgé de 20 ans, saint-paulois, a été embauché pour une période de 3 ans.

Son salaire (SMIC) est pris en charge à moitié par l'État, l'autre moitié par la commune.

Il vient renforcer notre duo de cantonniers qui assurent son tutorat.



Mme Berdoyes
de la Mission Locale
et Jean-Louis Ducamp
entourent Romain Roulier,
nouvel employé municipal

BIENTOT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE



Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie, vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à

conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

ÉGLISE

Deux séries de travaux distincts ont été menés cette année 2013 :

- **Les contreforts et les piliers du porche** : les contreforts Nord ont été repris avec une réfection du glacis en pierre. Le contrefort Sud nécessitait également une restauration mais plus importante que prévue car, lors de la dépose du glacis existant, beaucoup de débris sont tombés car les pierres étaient pourries. Les piliers du porche nécessitaient également une remise en état. L'entreprise ARREBAT de Bayonne a effectué ces minutieux travaux pour un

montant de 27845.59 € HT.

- **la toiture du clocher** : D'importantes dégradations au niveau de la toiture du clocher ont été constatées depuis la tempête de 2009. Afin d'assurer la sécurité et préserver le bâtiment, le conseil municipal a décidé de lancer ces travaux de **rénovation de la toiture**. L'entreprise FOIS de Sainte Marie de Gosse a été retenue pour un montant 18 647.40€ HT.

Le début des travaux a été quelque peu retardé à cause du mauvais temps. L'ensemble de ces travaux est entièrement financé sur fonds libres.

Vie pratique

RECENSEMENT SUR HEUGAS

Toutes les personnes résidant sur la commune de Heugas seront recensées en 2014.

Ce recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et sera tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. **Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.**

LE GRAND DAX CONTINUE D'INVESTIR...

Les travaux d'aménagement des abords de la gare ont démarré en mars 2013 et s'achèveront au mois de décembre 2013.

Le budget de l'opération frôle les 8.400.000€ (création de deux giratoires, aménagement de la voirie avenue de la gare, destruction des anciens bâtiments de la SERNAM et de la RDTL, nouvelle gare routière, réalisation d'un parc arboré avec aménagement de voies piétonnes, aménagement du parvis).

La pépinière d'entreprises innovantes "Pulseo" a été inaugurée le 15 novembre 2013. Installée dans les anciens locaux du centre de tri der la gare, c'est un **centre d'innovation dédié aux hautes technologies** qui accueille des entreprises avant qu'elles ne volent de leurs propres ailes.

Dans le cadre de ses compétences d'aménagement du territoire et de développement économique, le Grand Dax dispose de quatre pôles économiques disponibles (Narrosse, Saint-Paul-les-Dax, Saint Vincent de Paul et Téthieu) et deux autres pôles en cours de réalisation (Bénéseles-Dax et Mées). Les terrains de Narrosse sont tous vendus et ce pôle accueillera neuf entreprises.



SE RENDRE À DAX, EN TRANSPORTS EN COMMUN : PRATIQUE, ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE !

Deux moyens de transports en commun sont mis à disposition des habitants de Heugas pour se rendre à Dax

LES NAVETTES GRATUITES "VITENVILLE"

À partir des parkings gratuits, notamment ceux de la place de la Torte (rue Joseph de Laurens à Dax) ou de la place de la Chalosse (av. Georges Clémenceau à Dax).

Vitenville est un service de minibus gratuit qui vous propose 4 lignes expresses, avec une dépose en centre-ville de Dax ou de Saint-Paul-lès-Dax toutes les 10 ou 15 minutes.

Plus besoin de vous soucier du stationnement ou des horaires de bus ! Vitenville, ce sont 4 circuits quotidiens du lundi au samedi de 7 H 30 à 19 H 30 :

Vitenville N°1 : toutes les 15 minutes
Marché de Saint-Paul - Gare SNCF -
Parking des Arènes - Fontaine Chaude

Vitenville N°2 : toutes les 15 minutes
Place de la Chalosse - St Pierre -
Mairie de Dax

Vitenville N°3 : toutes les 10 minutes
Place de la Torte - Borda/Peyrelongue -
Mairie de Dax

Vitenville N°4 : uniquement le jeudi de
7 H 30 à 13 H, toutes les 15 minutes
Temps Libre - Mahourat - Casino -
Stade St Paul - Marché St Paul

LE TRANSPORT À LA DEMANDE COURALIN TAD

Sur la commune de Heugas, il existe 4 arrêts permettant de se rendre à Dax avec Couralin TAD :

Écoles Heugas (sur la place de la gelouse)

Prévide (sur la route de mahourat, au croisement avec la route de Cagnotte)

Mahourat (sur la route de mahourat, avant le rond point de la D6 en venant du bourg)

Lycée agricole (devant le lycée, route des barthes)

Sur Dax, il existe trois arrêts de destination :

Place St Pierre, Hôpital ou Gare.

En détail :

Pour utiliser Couralin TAD, il faut appeler le **05 58 56 80 85** (du lundi au vendredi de 9 H à 12 H 00 ou de 14 H à 17 H 30, le samedi de 9 H à 12 H) et réserver son aller/retour en indiquant :

- **"l'arrêt TAD départ"** (un des 4 cités précédemment) ainsi que l'arrêt et l'horaire souhaité pour l'arrivée à Dax (9 H, 11 H, ou 14 H 30 à Place St Pierre ou hôpital ou Gare)

- **puis l'arrêt de Dax utilisé pour le retour** (Place St Pierre ou hôpital ou Gare) et l'horaire de retour depuis Dax (11 H 30, 15 H ou 18 H).

Lors de la première utilisation, il vous sera demandé une photocopie de la carte d'identité, un justificatif de domicile ainsi qu'une photo pour la réalisation (gratuite !) d'une carte d'adhérent.

Les tarifs :

Abonnement annuel pour les jeunes (jusqu'à 25 ans), scolaires, étudiants et seniors (> 65 ans), demandeurs d'emplois et bénéficiaires des minimas sociaux : **20 €**

Abonnement annuel adultes : **100 €**

Abonnement mensuel adultes : **10 €**

Ticket de 10 voyages : **5€**

Titre unitaire : **1€**, seulement vendu à bord



Synthèse des décisions modificatives au budget du 21 mars 2013

Section de fonctionnement

Article	Nature de la dépense	Propositions nouvelles	Vote du Conseil municipal
678	Autres charges exceptionnelles	-4 231	-4 231
6455	Assurance du personnel	885	885
6574	Subventions diverses	715	715
023	Virement à la section d'investissement	47 131	47 131
	TOTAL	44 500	44 500

Une vente de bois non prévue a modifié le vote du budget du 21 mars dernier.

Une **vente de bois**, non prévue au budget primitif annexe "Forêt", ayant été réalisée en septembre 2013 pour 68900 €, une décision modificative a été prise en octobre 2013.

Il a été prévu de maintenir une somme de 30900 € dans le budget forêt pour l'entretien de celle-ci et de virer le solde soit 38000 € dans le budget communal.

Cette somme a permis d'investir dans des travaux complémentaires (achat de matériel, église et salle polyvalente notamment). Vous trouverez ci-contre une synthèse des différentes décisions modificatives prises depuis le vote du budget du 21 mars 2013.

Article	Nature de la recette	Propositions nouvelles	Vote du Conseil municipal
7551	Excédent budget annexe	38 000	38 000
7388	Autres taxes diverses	6 500	6 500
	TOTAL	44 500	44 500

Section d'investissement

Article	Nature de la dépense	Propositions nouvelles	Vote du Conseil municipal
2188	Matériel	4 500	4 500
2313	Logement 10 route de Mahourat	1 200	1 200
2135	Ateliers municipaux	100	100
2313	Sanitaires publics	-1 200	-1 200
21318	Médiathèque	-500	-500
2313	Eglise (contreforts et toiture)	37 000	37 000
2313	Logement Poste	2 000	2 000
2313	Salle polyvalente	4 800	4 800
	TOTAL	47 900	47 900

Article	Nature de la recette	Propositions nouvelles	Vote du Conseil municipal
021	Virement de la section de fonctionnement	47 131	47 131
13251	Subventions	769	769
	TOTAL	47 900	47 900

Budget annexe "Forêt Heugas" Année 2013 DM N°2

Section de fonctionnement

Article	Nature de la dépense	Propositions nouvelles	Vote du conseil municipal
61524	Entretien bois et forêts	30900	30 900
6522	Revers. excédent au budg. Princ.	38 000	38 000
	TOTAL DEPENSES	68900	68900

Une **décision modificative** constatant la recette de la vente du bois et le reversement d'une partie sur le budget principal de la commune vient également modifier le budget annexe de la forêt voté en mars 2013.

Article	Nature de la recette	Propositions nouvelles	Vote du conseil municipal
7022	Vente de bois	68900	68900
	TOTAL DEPENSES	68900	68900

TARIF DE LOCATION DES SALLES ET MATERIEL

La salle polyvalente ainsi que le Foyer Rural peuvent être loués aux particuliers qui en font la demande auprès du secrétariat de mairie.

Tables et bancs : prêt gratuit

Chaises pliantes : 0.30 €

Foyer rural (caution 150 €) : 40 € (1 jour sur semaine) & 60 € (1 week-end)

Salle polyvalente La Fougère

	Particuliers (Heugas)	Hors commune
Complexe entier : Salle sportive Salle de restauration Cuisines - Terrasse - Barbecue	500 € (du samedi au dimanche inclus)	1000 € (du samedi au dimanche inclus)
Salle de restauration, cuisines, terrasse, barbecue	200 € (du samedi au dimanche inclus) 120 € (1 journée hors samedi et dimanche) Caution : 500 €	500 € (du samedi au dimanche inclus) 250 € (1 journée hors samedi et dimanche) Caution : 500 €

Voirie & Forêt

Travaux de voirie réalisés en 2013

Dans le cadre du programme voirie 2013 de la CAGD, plusieurs routes ont été reprises par l'entreprise SOROSO :

- **Route de Lacoumère** : revêtement en enrobé de la couche de roulement (montant 19361 €HT)
- **Route du Houron** : aménagement du virage (montant 6594 €HT)
- **Route de Cornemulet** : enrobé sur la couche de roulement (montant 24422 €HT)
- **Route de la station d'épuration** : réfection en enrobé (montant 11459 €HT)
- **Route du Massey** : Reprise de Pons à Passariou en enrobé (montant 24751 €HT dont 6143 €HT à la charge de la commune : 25% voie structurante)

Dans le cadre de tous ces travaux, l'entreprise SOROSO réutilise 30% de frésas (enrobés broyés) dans les nouvelles routes.

TRAVAUX DE FAUCHAGE 2013

Quatre passages (2 fauches + 2 débroussaillages) ont eu lieu cette année.

TRAVAUX DE PELLE 2013

Les services voirie de la CAGD ont également réalisé des curages de fossés et nettoyé des têtes de ponts. Suite au printemps très pluvieux, il a fallu réagir au plus vite sur 3 routes en particulier (Tinga, Pihon, Bourdot). Un curage et un talutage des fossés a été fait pour un montant à la charge de la commune de 6101,20 €HT.

TRAVAUX 2014

Pour l'an prochain, deux routes très fréquentées ont été prévues au programme (route de Lavielle et route du Hayet). **Attention aux travaux !**



Le nouvel enrobé de la route du Massey

Forêt

COUPE DE CHÊNES

Cette année, une coupe de chênes (parcelle 4A, coupe définitive sur 3,34 ha) a été mise en vente par l'ONF.

La vente a eu lieu à Barcelonne du Gers le mercredi 25 septembre dernier et a trouvé preneur.

Les établissements CHIMIX Frères à ODIARP (64) se sont portés acquéreurs pour la somme de 46500 €.

COUPE DE PEUPLIERS

Etait également mis en vente par l'ONF une coupe de peupliers (parcelle 7B). Les établissements GARNICA à SAMAZAN (47) l'ont acquise pour la somme de 19560 €.

VENTE AMIABLE DE FEUILLUS

Un contrat de vente amiable de feuillus (parcelle 11A, coupe d'amélioration)

avait été signé en 2011 avec les Ets AGRIFORET. Malheureusement l'entreprise a cessé son activité.

Les Ets CORTA TALA, basés en Espagne, ont repris l'affaire et terminé l'exploitation au prix de 5 € le stère.

BOIS DE CHAUFFAGE

Cette année la commune a mis à disposition des habitants 20 lots de bois de chêne. Beaucoup de candidats se sont manifestés et un tirage au sort a eu lieu fin Juin.

Les lots ont été vendus moyennant le prix de 60 €. Nous espérons en mettre de nouveau en vente l'an prochain.

TRAVAUX EN FORÊT

Des travaux de débroussaillage ont eu lieu dans les parcelles 8B, 9C et 10B de la forêt communale. Ils ont été réalisés par la CAFSA et

s'élèvent à 3174,20 €HT.

Sur demande de l'ONF, l'entreprise LUPUYAU à Tercis a "récuré" des fossés existants autour de la parcelle 8A et nivelé les terres pour un montant de 690 €HT.

Le SIVU des Chênaies de l'Adour programme également, si besoin est, des travaux dans les forêts des communes adhérentes. Pour les financer, il contracte un emprunt remboursé par annuités par les communes concernées. Cette année, des travaux de débroussaillage ont été réalisés dans les parcelles 3A, 3C et 4A pour un montant estimé à 4984 €HT.

PARCELLE ROUTE DE POUILLON

La parcelle va être replantée l'an prochain. Nous avons choisi de planter un mélange d'essences plutôt que des pins comme auparavant !



HEUGAS — Ecole des Garçons

Edito... e Gaiße



Heugas... village médiéval

Un peu d'histoire

Si d'après la société de Borda un site gallo romain existait à Heugas (fouilles datant de la fin du XIX^{ème} siècle), la création de la paroisse du village avoisine le Moyen Âge.

La dénomination d'origine de l'église est "**Sainte marie de Moros**" (mûres). Cette église, ancien prieuré dépendant de l'Abbaye de Sorde, est l'une des plus anciennes des Landes.

Au XI^{ème} siècle, une famille de seigneurs du lieu, la famille **Falgars**, donne son nom au village. L'origine latine est **filix "fougère", heugà en gascon.**

Le dictionnaire toponymique des communes de Bénédicte Boyrie-Fénié (page 114) nous donne des précisions intéressantes quant à l'évolution de l'orthographe du nom.

On apprend ainsi qu'en 1070 la forme ancienne de Heugas était **Felgars** puis **Falgars** en 1080 (cartulaire de Sorde). Au fil du temps, il s'écrivit **Feugars** (XII^{ème} siècle, cartulaire de Dax), **Hougas** en 1638 (carte de Classum) et enfin **Heugas** en 1714 (carte d'Amsterdam et carte du gouvernement général de Guyenne et Gascogne). Il est bon de rappeler qu'en langue gasconne, le "H" (soufflé) équivaut au "F" latin.

Le cœur de bourg déménage...

La physionomie du village a changé à partir de la fin du XIX^{ème} siècle puis radicalement au XX^{ème}.

Jusqu'en 1937, Le bourg du village se situait près de l'église.

Sur la place, Il y avait la mairie aujourd'hui disparue. Venant de Dax, on y arrivait par la route de "**Portet**" car jusqu'à la création du pont suspendu de Tercis au XIX^{ème} siècle^(*), pour aller à Dax, il fallait traverser le Luy au moyen d'un bac.



Le bac de Portet

Puis, en passant par "**Trubesères**" (traversée), on arrivait derrière l'église et remontait par le chemin de Le Pachère. Le deuxième accès était le chemin du "**Campas**" (grand champ), maintenant chemin de randonnée qui descend de "**Pœy**" (colline) jusqu'à "**Repaus**" (repos).

En 1880, l'école des filles fut construite à son emplacement actuel. L'école des garçons, elle, est demeurée en bas (elle se trouvait dans le bâtiment encore existant à droite du porche de l'entrée du cimetière).

En 1937 donc, le bourg remonte et le village prend la physionomie que

nous lui connaissons aujourd'hui. C'est principalement pour des questions de vétusté des bâtiments municipaux et de difficulté d'acheminement de l'eau potable que ces transformations eurent lieu.

Une école des garçons est élevée près de l'école des filles, une nouvelle mairie est construite (actuelle médiathèque). L'ancien arial de la métairie de "**Carrère**" devient la place du village. (donation Pymiro).



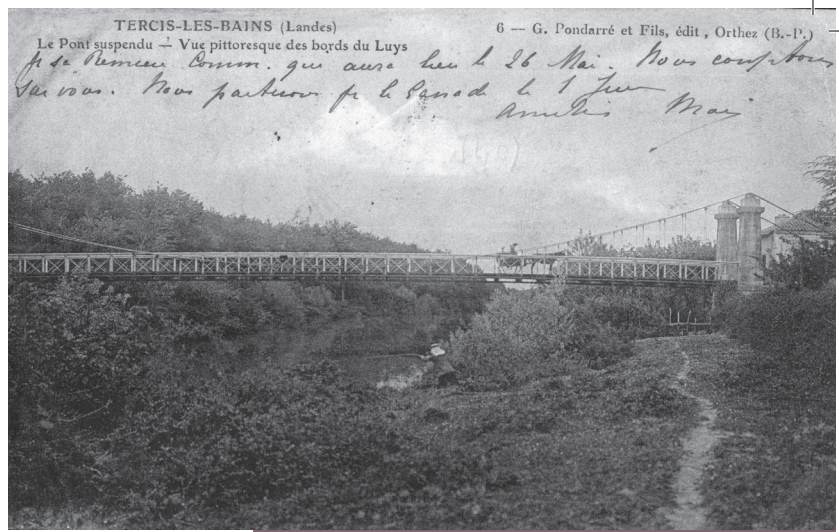
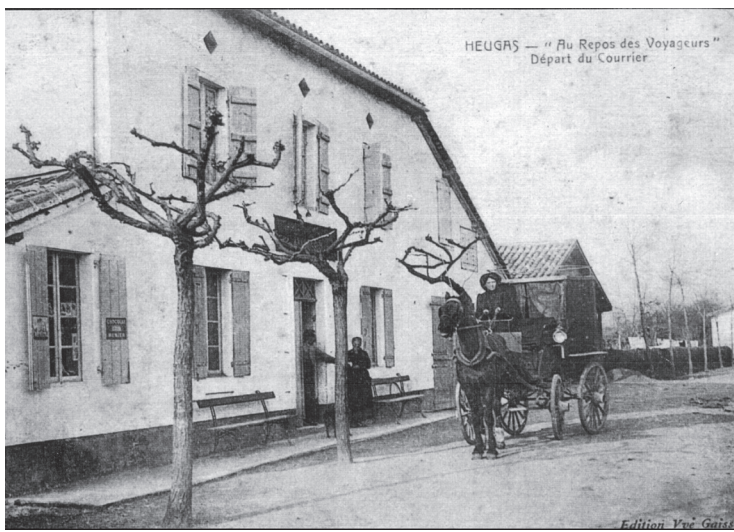
Le bourg en 1968

Voilà pourquoi l'on peut s'étonner, lorsqu'on arrive à Heugas, de ne pas trouver l'église sur son passage comme dans la plupart des villages français.

Hougas d'aouts Cops

^(*) Le pont suspendu route de Tercis

En allant à Dax avant de traverser le Luy par le pont actuel datant des années cinquante, on aperçoit encore à droite de part et d'autre de la rivière, les piliers de l'ancien pont suspendu à une voie de circulation.



Photos de gauche à droite

- 1) L'école des garçons près de l'église au début du XXème siècle
- 2) La résidence du Coudaingt, aujourd'hui la Mairie
- 3) Le repos des voyageurs ou auberge de repos route de Bénèze
- 4) Le pont suspendu entre Heugas et Tercis

LA VIE DU BOURG ET SES COMMERCES EN 1901

1108 habitants.

Adoration perpétuelle le 7 novembre.

Fête patronale le 15 août.

Maire : M. Dupin.

Adjoint : M. Duvignau.

Conseillers municipaux : MM. Bellegarde, Darmanté, Dubis, Harrau, Lafargue, Lafaurie, Latastère, Lucbieilh, Lavielle, Pomirol.

Curé : M. Lafargue.

Ecole de garçons : Instituteur : M.M. Dupin. Adjoint : Malartic.

Ecole de filles : Institutrice : Mme Duboscq Adjointe : Mme Laussuy.

Auberges : Caup – Crussen – Lafaurie – Lucbieilh.

Boulangers : J. Cazaunau – J. Lucbieilh.

Cafetier : Lucbieilh.

Charron : Camjouan.

Charpentiers : J. Camjouan – Y. Saint Martin – P. Suscosse.

Loueur de chevaux : Caup – Crussen – Lafaurie – Lucbieilh.

Chiffonnier : Campagné.

Cordonniers : A. Crussen – J. Dupouy – E. Lesgourgues.

Ebéniste : T. Sayerce.

Epicerie : Melle Clouté – Crussen – J. Lucbieilh.

Forgerons : Coupeau – Escoubeyron – Labadie.

Maçons : E et C. Duten.

Meuniers : Piet – Lachia – Saubanère.

Sabotiers : Badets – Meillan – Mora.

Tailleurs : Bucau – Despuyos – Pommiès.

Tailleuse en robes : Mmes Chicoye et Mora.

Tonnelier : Lafaurie.

Chatelains : Esties : Darles – Lagelouse : Brocas.

LE BEAU PUIS DE LA GELOUSE

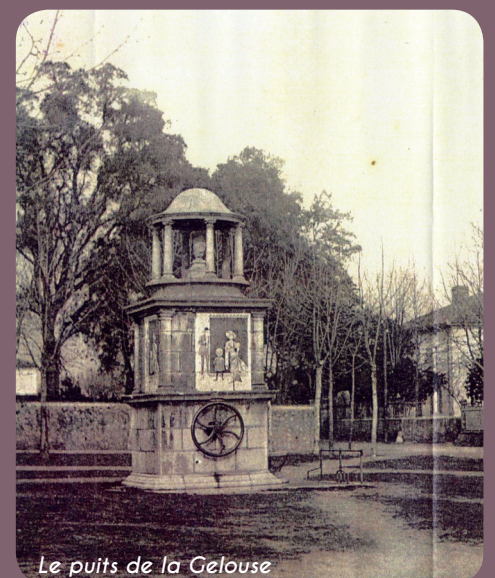
Jeanne-Martine-Eulalie Ramonbordes (1811-1890), veuve de Joseph-Martin-Phanor-Hector Poymirol (1806-1857) avait fait construire un magnifique puits sur sa propriété, actuelle place du village dont la commune héritera à sa mort.

Tout en pierre, orné de colonnes et surmonté d'une toiture à l'impériale, il trônait au sud-est de la place et alimentait par gravité en eau potable la résidence du "Coudaingt", maison de Mme Poymirol, actuelle mairie qui fit également partie de l'héritage Poymirol.

Il rendait de tels services ce beau puits que plus tard, on installa un grand réservoir sur sa partie supérieure à la place du chapeau ce qui malheureusement dénatura l'esthétique de l'édifice.

Puis un jour, la Lyonnaise réalisa le réseau d'eau et le puits perdit alors son utilité. Un beau matin, on décida de démolir le réservoir inesthétique mais hélas, on ne conserva pas le beau puits... dommage !

Hogas d'aouts cops



Vie éducative

ÉCOLE & RYTHMES SCOLAIRES

La rentrée scolaire de septembre dernier n'a pas été une rentrée comme les autres. En effet, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a bousculé les habitudes des uns et des autres, enfants, parents, enseignants, personnels du SIVU.

L'effectif de **174 enfants est en très légère augmentation** par rapport à la rentrée 2012.

Le SIVU, en peu de temps, a pu s'organiser pour répondre aux nouvelles missions qui lui sont confiées dans le cadre des temps éducatifs périscolaires (TAP) qui viennent en prolongement du temps scolaire.

Un dialogue, qu'il faudra développer, s'est installé entre les enseignants, les acteurs du SIVU, les parents, les élus, ainsi que des acteurs extérieurs (FRANCAS des Landes, DDCSPP -anciennement Jeunesse et Sports-, CAF des Landes, etc...).

Les animations mises en place durant les TAP sont le fruit d'un travail de préparation entre les animateurs, agents du SIVU sous la responsabilité de Céline BENZIN, coordinatrice.

Comme il était prévu, **les agents du SIVU déjà titulaires d'un BAFA ou d'un CAP petite enfance, vont suivre des formations de qualification** (deux

sont en cours) pour, à terme, proposer aux enfants un panel d'activités éducatives, sportives, culturelles, de loisirs, etc...

Tout cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique, il faut de l'engagement et du temps.

Outre la capacité de mettre en place des animations avec nos ressources propres, nous mettons en place des partenariats avec des associations qui nous proposent leur concours.

Il est bien évident que ces animations complémentaires et indispensables ont un coût (40 € de l'heure en moyenne) et que nous devons aussi maîtriser un budget.

J'en profite au passage pour remercier l'association des parents d'élèves qui vient de nous faire parvenir un chèque de 2 500€, lequel nous servira à financer une animation consacrée à la musique à compter de février 2014.

Des associations ont déjà commencé leurs animations, le BLAC pour une initiation au basket, la JAD de Dax



pour le tir à l'arc. La section escrime va intervenir prochainement.

Une initiation au football est actuellement proposée aux enfants, effectuée bénévolement par un élu du SIVU, éducateur sportif. Les élèves ont pu également bénéficier à tour de rôle d'expériences scientifiques par l'association "Anim'Educ" (coût 600 € pour la semaine).

D'autres intervenants ont déjà été contactés, ou le seront, pour des activités qui seront programmées en début d'année 2014 (débat philosophique, musique, danse, tennis, conférences sur le handicap animées par une association de malvoyants...).

Un projet de création d'un jardin est en cours, avec une implication commune des enseignants, animateurs du SIVU et participation souhaitée des membres du club de l'Arc en Ciel pour un échange intergénérationnel.

Pour le financement de tous les moyens nécessaires pour l'application de cette réforme, l'Etat versera au SIVU, pour l'année 2013-2014, une indemnité portée à 90 € par enfant, soit environ 15 500 €.

À cette somme, s'ajoutera une participation de la CAF de l'ordre de 8 000 €, soit un **total d'aides de**

CENTRE DE LOISIRS

Depuis cette année 2013, l'ouverture du centre de loisirs a été étendue. Il est ouvert pendant cinq semaines l'été, ainsi que toutes les vacances de février, Pâques et Toussaint.

En fonction de la mise en place du temps scolaire à 4,5 jours par semaine, le centre de loisirs est également ouvert tous les mercredis après midi. Les tarifs appliqués durant l'été 2013 n'ont pas été augmentés par rapport à 2012, à savoir 2,50 € la journée pour un quotient familial inférieur ou égal à 449 €, 3,50 € pour un quotient familial compris entre 450 € et 723 €, et 6,85 € pour un quotient familial supérieur à 723 €.

Pour le mercredi après midi, les tarifs sont moins élevés, 1,90 € pour le 1^{er} quotient familial, 2,60 € pour le second et 5,10 € pour le dernier. **Les tarifs proposés sont relativement bas, compte tenu notamment d'une participation de 7 € de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.**



23500 €. Ce montant couvrira, en grande partie, les dépenses nouvelles pour 2013-2014, mais nous ne savons pas si la participation de l'Etat restera à ce niveau pour les années à venir.

Pour conclure, mais il y aurait tant à dire, nous disposons à Heugas d'un nombre conséquent de salles, bâtiments et terrains pour pouvoir organiser tout type d'animation : terrain de foot, de tennis, de pétanque, espace autour de la chapelle, salle polyvalente, foyer rural, salle de scrabble, médiathèque, salle d'accueil périscolaire, salle de restauration scolaire.

À Saint Pandelon également, il y a un terrain à proximité de l'école, une salle des sports, une salle communale joutant l'école, une salle de restaurant scolaire et une salle d'accueil périscolaire.

Enfin, le taux d'encadrement pour permettre une bonne surveillance des enfants est plus important que celui exigé par la réglementation (1 agent diplômé pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 pour 18 enfants de plus de 6 ans). Nous sommes bien en dessous de ces plafonds (en moyenne 1 pour 10 et 1 pour 14).

Voilà le travail réalisé après de multiples concertations et entretiens avec divers intervenants.

Tout n'est pas parfait, mais nous suivons notre chemin pour **permettre d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, sans oublier également l'accueil d'enfants handicapés.**

Le Président Serge POMAREZ



Un parcours éducatif et de qualité dès le plus jeune âge

DERNIÈRE MINUTE !

L'école de Saint-Pandelon ayant participé au concours départemental et national des "Écoles fleuries" de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) a obtenu le **1^{er} prix national** catégorie "École rurale" !

Nous tenons à féliciter Melle Christelle Larrère, enseignante ainsi que tous les élèves ayant contribué à ce succès.

Les prix ont été remis à Saint-Pandelon le 11 décembre dernier pour le concours départemental et seront remis à Paris au mois d'avril 2014 pour le concours national où une délégation se rendra.

Association des Parents d'élèves

NOUVELLE ANNEE SCOLAIRE

L'année scolaire 2013 a été intéressante pour l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) des villages de BENESE LES DAX, HEUGAS et ST PANDELON avec une participation des parents et des habitants des trois communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

L'argent récolté lors des différentes manifestations permettra de réduire le coût des sorties scolaires de nos enfants pour l'année 2014.

Nous espérons que la mobilisation sera similaire cette année.

Après une vente de pâtisseries qui a eu lieu sur les trois villages le dimanche 17 novembre 2013, le programme

de l'année s'est poursuivi avec une animation durant le marché de Noël de l'école le vendredi 20 décembre 2013 à HEUGAS.

Nous commencerons l'année 2014 avec une **vente de pâtisseries lors du loto de l'école le dimanche 02 février 2014 à HEUGAS en association avec le foyer rural. Le samedi 15 mars 2014, nous continuerons de nous déguiser tous ensemble pour le traditionnel carnaval à ST PANDELON.**

Le dimanche 06 avril, nous réservons une place à BENESE pour tous les sportifs et sportives pour un petit cours de Zumba.

Nous rajouterons peut-être une manifestation supplémentaire au mois de mai ou juin. Nous clôturerons cette année avec notre **fête de l'école le samedi 28 juin 2014 à HEUGAS.**

Nous sommes toujours en attente de nouvelles idées afin de faire vivre cette association qui chaque année se renouvelle avec le passage des plus grands au collège et l'arrivée de nos bambins en première année de maternelle.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez des enfants scolarisés, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Pour les autres, nos manifestations sont de vrais moments de convivialité et de partage alors n'attendez pas, venez nous voir !

Le Président Pierre CASENAVE

MÉDIATHÈQUE

Nouveau : medialandes.org, la médiathèque numérique !

La médiathèque prête des ouvrages, que ce soit pour les petits ou les grands, et des revues pendant 3 semaines. Mais aussi des DVD, des CD audio et des jeux informatiques ou des revues pendant une semaine.

Des ordinateurs avec accès à Internet sont également mis à disposition en libre service.

Deux jours d'ouverture au public sont proposés dans la semaine : le mercredi après-midi, de 14 H à 18 H 30 et le vendredi après-midi, de 14 H 30 à 18 H 30.

L'ouverture du samedi matin ne sera pas maintenue faute de fréquentation suffisante.

Le vendredi matin, les enfants de l'école de Heugas sont accueillis à la médiathèque où ils empruntent les livres de leur choix.

Deux journées portes ouvertes ont été organisées en 2013 afin de faire découvrir la médiathèque à de nouvelles familles :

- Le 29 juin avec une **exposition de travaux d'élèves** de l'école
- Le 19 octobre avec une **animation ludo-scientifique pour les enfants** sur le thème de l'environnement. Une animation très appréciée par les enfants présents.



L'atelier itinéraire à la médiathèque

Un **nouveau service** (inclus dans l'adhésion à la médiathèque) qui ravira beaucoup de monde est proposé pour les adhérents de la médiathèque :

**la médiathèque numérique
medialandes.org !**

C'est un accès 24H/24 à des contenus en ligne : musique (accès illimité, gratuit et légal, au service d'écoute "MusicMe"), cinéma (des centaines

de films accessibles gratuitement, y compris des films récents, savoirs (accès au dictionnaire "Le Robert en ligne" et à "L'Université de tous les savoirs"), livres (accès libre à des milliers de livres, BD, livres audio, livres animés...), presse (accès libre à des centaines de magazines de presse), un espace sécurisé dédié aux enfants de 4 à 12 ans (avec accès à des films, dessins animés, musique, histoires, jeux...).

Pour profiter de ce nouveau service, rendez-vous à la médiathèque où l'on vous communiquera votre identifiant et votre mot de passe. Ensuite, connectez-vous au site www.medialandes.org puis "médiathèque numérique" et cliquer sur l'image centrale pour entrer vos identifiants.

La cotisation annuelle (par famille) reste inchangée : 10€

Pensez à renouveler votre adhésion avant le 1er mars ou à profiter de ce service si ce n'est pas le cas !

Un grand merci aux bénévoles qui permettent une ouverture plus importante de la médiathèque :

Marie-Christine Rivière, Anne Defoug, Pascaline Rapenne, Sylvie Moreaux et Sandrine Violat.

CONSERVATOIRE DES LANDES DE MUSIQUE



Notre commune est adhérente au Conservatoire de musique des Landes et les **élèves de Heugas suivent leurs cours de formation musicale et d'instruments** sur l'Antenne du Pays d'Orthe à Saint Lon les Mines.

Voici le programme de cette année 2013-2014 des événements musicaux organisés par le Conservatoire :

- **Week-end du 30 novembre et 1^{er} décembre** : Stage de 60 musiciens et leurs professeurs de tout le département en formation Brass Band.

Concert du Brass Band le samedi 30 novembre à 17 H à Saint Lon les Mines : 1^{ère} partie assurée par l'orchestre junior de l'Antenne.

Concert des 10 ans de l'orchestre d'harmonie Musique Avenue avec la Nèhe de Dax le dimanche 1^{er} décembre à 17 H salle des associations à Saint Lon les Mines.

- **Audition de Noël des élèves de l'Antenne** : vendredi 20 décembre à Heugas.
- **Concert de Printemps** : Samedi 05 avril à 20 H 30 à Saint Lon les Mines
- **Concert Basson/Clarinette/Saxophone** : Stage puis concert samedi 12 avril à Saint Lon les Mines
- **Concert de fin d'année de l'Antenne** : 30 mai à 18 H 30 autour de l'abbaye de Cagnotte (repas-concert)

Sur le département :

- **Pantin Pantine Opéra pour enfants** : 16 mai dans les arènes de Pontonx. **Tous les élèves de formation musicale de 1^{er} cycle du département y participeront.**

Après cinq mandats de maire (de 1983 à 2014), Jean-Louis Ducamp a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales. Faisons mieux connaissance avec celui que beaucoup de heugais ont eu comme instituteur...

Heugas le Mag' : Jean-Louis, peux-tu te présenter pour les rares heugais qui ne te connaissent pas bien ?

Jean-Louis Ducamp : "Je suis arrivé à Heugas en 1976, été de la canicule. Je me suis installé dans un appartement de fonction place de la Gelouse puisque j'avais été nommé instituteur à Heugas. Cet appartement était contigu à celui de M. et Mme Nicol qui était la directrice de l'école. Je l'ai remplacée dans cette fonction suite à son départ à la retraite en 1995. J'ai réalisé pratiquement toute ma carrière à Heugas (30 ans !) jusqu'en 2006, année de mon départ à la retraite.

J'ai été élu maire en 1983 : la liste à laquelle j'appartenais étant majoritaire, mes colistiers m'ont élu maire, ce que j'ai accepté. Par la suite, j'ai été réélu jusqu'en 2008. Quand j'ai été élu maire en 1983, j'avais "un enfant trois quart", mon deuxième fils étant né en mai après les élections. Cinq mandats plus tard, mes deux enfants m'ont apporté la joie d'être trois fois grand-père."

H. M. : Quelles-ont été tes satisfactions, les choses moins plaisantes, pendant ces cinq mandats de maire ?

J-L. D. : "Dans les satisfactions, il y a les relations que j'ai nouées avec les gens. J'ai construit de solides amitiés, et certainement de solides inimitiés également, mais ces gens-là ont eu la délicatesse de ne pas trop me le dire. Je suis content de certaines réalisations (comme tous les maires), notamment la transformation du bourg. Il y a eu bien évidemment quelques ennuis inhérents à la fonction de maire, mais je ne regrette pas de m'être investi dans la vie municipale."

H. M. : Après ces élections de mars, comment comptes-tu occuper tes journées ?

J-L. D. : "Je vais réorganiser mon emploi du temps, car jusqu'à présent je passe toutes les matinées à la mairie, et beaucoup d'après-midi en réunion notamment pour la communauté d'agglomération.

Par contre, je ne vais pas beaucoup changer mes habitudes de vie, j'ai des joies simples : famille, montagne, mer, musique, jardin. Je vais sans doute réaliser quelques voyages..."

Après 31 années à la tête de la municipalité heugaise, Jean-Louis Ducamp quitte ses fonctions de Maire



COMITÉ DES FÊTES DE HEUGAS

L'année 2013 a été marquée par deux événements festifs exceptionnels : le **Centenaire de la Bodega** ainsi que les **30 ans du Comité des Fêtes**. Ces deux journées ont été de vrais moments de fêtes, de rencontre et de convivialité.

Cette année encore, nos Fêtes locales ont connu un franc succès avec un retour positif des habitants de la commune. Nous tenons encore à remercier tous

les acteurs et associations pour leur implication tout au long de l'année, ce qui a permis d'offrir aux heugaises et heugais des animations de qualité. Un grand merci aussi à la Classe 2015 ainsi qu'à leur marraine et parrain Claire Darget et Guillaume Bacheré, qui ont animé avec dynamisme, enthousiasme et joie de vivre le village durant les fêtes.

Vous pouvez déjà noter sur vos agendas les dates des **prochaines**

fêtes locales qui auront lieu du 01 au 04 Août 2014.

D'autres manifestations (théâtre, musique ...) vous seront proposées l'année prochaine, les dates n'étant pas encore fixées, nous vous contacterons en temps voulu par nos canaux habituels.

Le Comité des Fêtes vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2014.

HEUGAS JOGGING CLUB

10 ans ! Et oui 10 ans déjà que le premier week-end d'août vous pouvez venir vous dégourdir les jambes tout en faisant la fête.

D'abord sous la houlette du comité des fêtes, puis depuis sept ans, avec l'association du **Heugas Jogging Club**.

Les sportifs étaient au rendez vous ce samedi 09 août avec **178 participants** aux différentes distances et disciplines proposées (50 coureurs de plus qu'en 2012 !). Bravo aussi aux pitchouns pour leur participation.

La petite sœur (par l'âge) mais la plus grande (par la distance), c'est le **Semi marathon de la Fougère**.

Cette 2^{ème} édition a été toute aussi réussie que la 1^{ère} avec **172 concurrents** (76 sur le 21 km, 21 relais de 3 sur le 5-7-9 km, et 33 marcheurs). Puis pour ne pas perdre les bonnes habitudes, tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'une bonne table.

Merci encore aux concurrents, bénévoles, partenaires, municipalité et la banda locale "Les Papillones".

Cette année s'est soldée par le déplacement aux 20 Km de Béhobie/Saint Sébastien, où une quarantaine de personnes ont pris place dans le bus, parmi lesquels 20 coureurs... qui ont tous franchi la ligne d'arrivée, Bravo !

En 2014, les 11^{èmes} foulées des fêtes auront lieu le samedi 02 août et le 3^{ème} Semi marathon de la Fougère le dimanche 03 octobre.

À noter que le club compte désormais 25 membres. Bravo et merci à toutes et tous. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer l'association ou simplement partager quelques kilomètres avec nous :

Eric Denizot au 05 58 73 09 71

Laurent Ayçaguer au 05 58 91 65 11

Yves Kenel, Trésorier

Site internet :

www.heugas-jogging-club.wifeo.com

Facebook sur heugas jogging club

Bonnes fêtes de fin d'année !

Sportivement,

L'équipe du Heugas Jogging Club



Le journal des assos

LES CHERS PAS HEUGAIS

Le club de randonnée pédestre, un peu mis au ralenti ce printemps et début d'été (les conditions météo étant mauvaises), relance sa saison.

L'AG s'est déroulée fin novembre.

Certes peu de sorties "pure montagne", mais quelques jolis découvertes et paysages, peu éloignés de chez nous ! Le pays basque offre quelques bons dénivelés, ce qui entretient la forme ! Et les pâtisseries partagées en fin de marche ravivent les énergies...

Nous sommes affiliés à la FFRP (Fédération Française de Randonnées Pédestres). Nous espérons être rejoints par des amateurs de rando qui peuvent aussi nous faire partager leurs idées de sorties. Pour nous contacter :

05 58 57 63 27 / 05 58 57 68 07

LE CABARET HEUGAS



Cette troupe de comédiens, de danseurs, de chanteurs, petits et grands, brûlent les planches du foyer rural de Heugas depuis de longues années déjà !

Associés aux fêtes de Heugas avec leur célèbre représentation du vendredi soir, ils volent désormais de leurs propres ailes. En 2013, ils nous ont proposé une soirée divertissante avec le célèbre duo "Poivre & Sel" puis leur nouveau spectacle "Métropolitain" qui a connu un succès retentissant !

AMICALE PÉTANQUE

L'Amicale de pétanque organise par an six concours ouverts à tous les heugais. Cette année très pluvieuse a entraîné le report de deux concours mais finalement la saison s'est bien passée avec une très grosse affluence pour les fêtes. Une saison qui a débuté avec le renouvellement du bureau. Gilles Durquety a laissé sa place de Président à Bernard Deulofeu.

Merci à Gilles pour ses huit ans à la tête de l'Amicale. La saison s'est terminée avec le concours à la mêlée réservé aux amicalistes. Très bonne journée qui s'est clôturée par un repas à la Cidrerie chez Michel Gracia.

L'Amicale souhaite un bon rétablissement à son adhérent Daniel.

SCRABBLE

Le Club de Scrabble de HEUGAS est heureux d'accueillir ses adhérents tous les lundi et vendredi après-midi (début de la partie à 14 H 30 précises) dans la salle de réunions attenante au hall des sports.

Notre Club s'enrichit chaque année de nouveaux membres et les plus "mordus" (licenciés) participent régulièrement aux tournois qui sont organisés par la Fédération. Si vous voulez passer un agréable après-midi où convivialité et bonne humeur sont assurées, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Et pour tous ceux qui n'osent pas franchir le pas, nous organiserons courant 2014 un après-midi récréatif pour la découverte de ce jeu !

Pour tous renseignements, contacter Marie-Claude (Présidente) au :

06 23 17 00 74

ou Françoise au 06 22 04 71 67

ou Georgette au 06 70 14 96 56

AMICALE DU QUARTIER DE LA PRÉVENDE

Le 14 septembre dernier, l'Amicale du Quartier de la Prévende a fêté ses 10 ans d'existence.

Pendant l'apéritif, nous avons fait connaissance et souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants du quartier.

Pour célébrer cet anniversaire, un repas "basque" a été proposé et le champagne a été offert. L'ambiance était très chaleureuse. Des chants et des danses ont égayé l'après-midi et la soirée.

Comme à l'accoutumée, les boulistes ont pu disputer leurs traditionnelles parties de pétanque.

Le repas du soir permettait à ceux qui ne pouvaient être présents le midi de se joindre à nous et de clôturer cette journée animée par notre dynamique disc-jockey jusqu'à tard dans la nuit.

Merci à tous et aux organisateurs qui vous disent : **À l'année prochaine !**

BASKET LUY ADOUR CLUB

Cette saison 2013-2014, le BLAC (regroupant les communes de Bénésse, Heugas, Sagnac et Yzosse) présentera 19 équipes dans les championnats régionaux et départementaux, soit plus de 200 licenciés...

École de basket

Douze équipes au total, managées par Benoît et par l'ensemble des éducateurs, dont deux équipes évolueront en Pré-région, les cadets et minimes filles, les autres en championnat départemental. Le club met également en place une Garderie Découverte pour les 3-5 ans, ainsi qu'une initiation basket pour les 5-7 ans le samedi matin.

Côté féminin

La 1F évoluera en Prénationale avec comme ambition de jouer le haut de tableau en intégrant les **jeunes cadettes récemment vice championnes d'aquitaine**, tout cela dirigé par **Mickaël Lauga**.

La 2F jouera cette saison en Promotion région avec le maintien en point de mire. La 3F accède elle en Excellence département et visera le maintien.

Côté masculin

La 1G avec un effectif renouvelé à 75% repartira finalement sur les parquets de Prénationale. L'objectif sera d'assurer le maintien en restant maître à domicile. **Benoît Lucbernet** conduira le groupe, en compagnie de **Jeff Matocq**.

La 2G évoluera toujours en Honneur région avec pour ambition le haut de

tableau. Les équipes 3 et 4 joueront elles, en niveau Honneur département.

Le BLAC c'est aussi beaucoup d'animations :

- Des **lotos**
- **Deux grands vide-greniers** (le prochain est le **27 avril 2014** à Sagnac),
- Les traditionnels **vœux du BLAC**, qui auront lieu le **samedi 11 janvier 2014** à Heugas lors de la rencontre de Prénationale masculine BLAC/Val d'Albret (47)
- Et enfin pour leur 15^{ème} édition, les célèbres **BASKET FOLIES, le weekend de Pâques**, avec cette année un programme exceptionnel ! On vous attend nombreux à HEUGAS, le **20 avril 2014** !

Pour nous rejoindre ou pour plus d'informations sur les matchs et les animation du club, contactez-nous soit par téléphone :

06 79 71 65 74

soit directement sur notre site :

www.blac.fr

Bonne saison à tous et venez nombreux encourager les noirs et or !

Rémy Lanot Co-président du BLAC



HEUGAS RACING CLUB

Nous sommes toujours là ! Encore une année bien remplie en courses et en travaux.

La Cabine et le podium sont terminés et la piste est en permanence modifiée. Cependant, elle donne à tous une entière satisfaction. Comme tous les ans, nous avons réalisé des démonstrations lors des fêtes du village.

Au mois d'octobre 2013, nous avons

participé au salon du modélisme à Peyrehorade.

Il est possible de venir nous voir sur notre piste, route de Pouillon, le samedi après midi et également lors des courses officielles organisées par la ligue 15.

Il est également possible de s'inscrire au club pour rouler !

L'assemblée générale a eu lieu le 23 novembre 2013 au siège du club suivie d'un repas convivial au restaurant l'Entre Deux à Heugas.

CLUB ARC EN CIEL

Notre club du 3^{ème} âge, l'Arc en Ciel, compte 109 adhérents, auxquels nous avons proposé, en plus des activités loisirs du jeudi après midi, les repas et les sorties suivantes :

- Le 10 janvier : **Assemblée générale** suivie de la traditionnelle galette des rois
- Le 14 février : **Repas pot-au feu**
- Du 18 au 21 mars : **Voyage à Llorret de Mar**, le peu de participants était très satisfait de cette escapade.
- Le 10 avril : **Loto du printemps**, le résultat assez bon nous permettra d'organiser d'autres loisirs.
- Le 11 avril : une **Réunion de formation** des présidents, trésoriers et secrétaires était organisée à Mont de Marsan par les aînés ruraux sur le plan national (Mmes Castaings et Boisnier étaient présentes).
- Le 23 mai : **Repas** concocté par M. Mikolajczyk, traiteur de Saint Vincent de Paul (très bon repas)
- Du 19 au 21 juin : **Escapade au Puy du Fou**, peu d'inscrits mais tous sont revenus enchantés.
- Le 18 juillet : **Repas sous les chênes du parc de "Coudaingt"** à renouveler vu la satisfaction des adhérents présents.
- Le 3 octobre : **Repas "entrecôte"** pour 68 adhérents.
- Le 16 novembre : **Repas du chevreuil** où la municipalité était invitée. Merci aux chasseurs.
- Le 5 décembre : pour terminer l'année, une **virée au Pays Basque** avec arrêt à Arnéguy dans les ventes.

Courant janvier 2014, aura lieu l'assemblée générale suivie du goûter à laquelle seront conviés les anciens et nouveaux retraités pour faire connaissance avec notre club.

Le bureau de l'Arc en Ciel vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente Ch. Castaings

FOYER RURAL DE HEUGAS

Le Foyer rural reste un acteur essentiel de la vie heugaise. Avec ses sections sportives et culturelles, il rassemble autour de lui beaucoup de heugaises et heugais, petits et grands.

La kermesse, qui a connu un succès encore grandissant, redevient un événement incontournable de la vie du village. Suivez son actualité sur :

www.frheugas.fr

État civil année 2013

NAISSANCES

LEIGNEL Kylian Melvin Tony le 20 janvier
FERRAZ Diégo Jean Serafin le 23 février
DARRIEUMERLOU Raphaël Yonn le 25 février
MOULERE Maxime le 31 mars
SALMI Myriam Inès le 19 juin
SALMI Elias Idir le 19 juin
MOUNIER Tom Loan le 28 août
VALAY JIMENEZ Rafael le 26 septembre
DUBIS Maël Manu le 08 octobre
TASTET Gabriel Michel Passionis le 21 octobre
LAFOURCADE Elio Roman le 02 novembre

DÉCÈS

SCHMITT Raymond le 29 décembre 2012
BALY Robert François Louis le 09 février
DIETTE Emmanuel Maurice le 18 mai
CAZENAVE Vve FERRAND Hélène le 16 juillet
LABARTHE ép. GOMMES Marie Marguerite le 07 août
DURAND Joseph Gérard le 31 août
LAFOURCADE Auguste le 05 octobre
MESPLET Jacques le 09 octobre
LAFURIE Vve POMMIES Maria le 18 octobre

MARIAGES

LACHARTRE Damien et BERNIOLLES Coralie le 06 juillet
DUBIS Fabien et FAUCHER Christelle Nicole le 12 juillet

CCAS

REPAS

Le dimanche 08 décembre dernier a eu lieu le repas offert aux personnes de plus de 65 ans domiciliées à Heugas. M. Loubère, Aquitaine Traiteur à Mazerolles, a proposé un menu apprécié de tous. Une agréable mise en bouche à l'approche des fêtes !

COLIS

Un colis, composé de produits locaux, a été offert aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu assister au repas. Il a été distribué par les conseillers et les membres du CCAS.

AIDES

Les collégiens ou lycéens, ayant l'occasion de faire un voyage d'études, peuvent bénéficier d'une aide du CCAS. Certaines conditions sont requises, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie. Selon d'autres critères, les personnes de plus de 75 ans vivant seules peuvent obtenir le remboursement de la taxe des ordures ménagères. Là également, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de mairie.

CIAS DU GRAND DAX

Ce service d'aide à la personne, regroupant les 20 communes de la Communauté d'Agglomération, assure sur tout le territoire :

- L'aide à domicile (939 bénéficiaires pour 150000 H réalisées)
- La téléalarme (816 bénéficiaires)
- Le portage des repas (55913 repas livrés en 2012)

L'aide à domicile, assurée par 150 employés, est en constante augmentation.

Cette fin d'année 2013, les secteurs d'intervention ont été redécoupés et un 6^{ème} secteur créé. Ceci devrait permettre une harmonisation sur l'ensemble du territoire avec un rééquilibrage du volume d'heures réparti entre les différents agents, une réduction de leur déplacement et une amélioration de la qualité du service pour les bénéficiaires. Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur le site du Grand Dax : www.grand-dax.fr

À VOTRE SERVICE

HORAIRES ET PERMANENCES :

Mairie - Tél : 05 58 57 81 77

Secrétariat de mairie

Lundi : 8h à 12h - Fermé
Mardi : 8h à 12h - 13h30 à 18h30
Mercredi : 8h à 12h - Fermé
Jeudi : 8h à 12h - Fermé
Vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h30
Samedi : 8h à 12h - Fermé

Assistante Sociale

RDV sur appel téléphonique au :
05 58 58 03 25 (régime général)
05 58 90 76 43 (régime agricole)

Service de la Poste

Le matin (lundi - mardi - jeudi - vendredi) de 9 h à 11h30

Déchetterie de Heugas

Lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h

Collecte des Ordures Ménagères

Lundi et jeudi entre 5h et 13h

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

www.heugas.fr

N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à laisser des commentaires.

Si vous avez des idées pour améliorer l'esthétique, le contenu... N'hésitez pas à envoyer un mail à : blog.heugas@laposte.net

COLLECTE DE SANG :

Les collectes de sang organisées par l'Établissement Français du Sang (EFS) à la salle "La Fougère" sont programmées le **vendredi 07 février** et le **jeudi 26 juin 2014**.

Le don de sang est indispensable pour sauver des vies. C'est un acte solidaire, généreux et gratuit.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut intervenir pour des conflits d'ordre civil et commercial (problème de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux...). Il n'est pas possible d'y recourir en matière d'état civil ou de conflits avec l'administration (il faut alors s'adresser au Médiateur de la République).

Le conciliateur de Justice est bénévole. Il est nommé par le Président de la Cour d'Appel et est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Mme BACHÉ Mireille est le conciliateur de Justice du canton de Dax Sud et reçoit sur rendez-vous à la mairie de Dax au 05 58 56 80 00

NUISANCES :

Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003) :

les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc.) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.

CHIENS ERRANTS :

Toujours des doléances à cause des chiens errants ! En cas de divagation, ils seront acheminés à la SPA où ils pourront être récupérés moyennant finances.

Les chiens doivent rester à l'intérieur des propriétés. Les propriétaires des animaux sont responsables en cas d'accident.

